COMMUNE
DE CHAMROUSSE
CHAMROUSSE
ALPES-FRANCE 1700

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil Municipal

Le 28 mars 2023

Madame, Monsieur et Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un Conseil Municipal aura lieu le :

LUNDI 3 AVRIL 2023 *à 19 H*
(Salle du Conseil – Mairie – 35, Place des Trolles)

L'ordre du jour est le suivant :

I. AFFAIRES FINANCIERES

- N° 1 : Approbation des Comptes de Gestion 2022 ;
- N° 2 : Vote des Comptes Administratifs 2022 - Budget Principal et Budgets Annexes « LES CHALETS DES CIMES » et « Lotissement LES BRUYERES » ;
- N°3 – 4 et 5 : Affectation des résultats ;
- N°6 : Vote des Budgets Primitifs 2023 - Budget Principal, Budgets Annexes « LES CHALETS DES CIMES » et « Lotissement LES BRUYERES » ;
- N° 7 : Fiscalité 2023.

II. URBANISME

- N° 8 : Définition des prix et conditions de vente des lots du lotissement « Les Bruyères »

III. QUESTIONS DIVERSES

- Complément d'information sur délibération N° 11 du 28 mars 2023 : avis des PPA arrivés après rédaction de la délibération.

Brigitte DE BERNIS
Maire,

MAIRIE DE CHAMROUSSE 38 (Isère)

P.O.
P. AGAMENNONE.